

# **Le Parallèle : en quoi un tiers-lieu d'éducation populaire contribue-t-il à l'action sociale auprès des jeunes en milieu rural ?**

**Maxime Lecoq**

Doctorant en CIFRE à Coop'Eskemm et au laboratoire Arènes (UMR6051).

maxime@coopeskemm.org

**Résumé :** Cet article donne à voir une initiative de tiers-lieu en milieu rural qui mobilise des jeunes issus de milieux précaires : le Parallèle à Redon (Ille-et-Vilaine) porté par l'association la Fédé. Son objet se focalise sur les leviers mis en œuvre par les professionnel·les de jeunesse pour offrir à ces jeunes les conditions sociales d'engagement et de participation à la vie du lieu. En quoi l'expérimentation du Parallèle contribue-t-elle localement à l'action sociale auprès des jeunes ?

**Mots-clefs :** tiers-lieux, jeunes dits en difficulté, éducation populaire, santé mentale, *empowerment*.

## Introduction

Plusieurs chercheurs s'accordent sur le constat que les sciences sociales comportent des angles morts au sujet de l'engagement des jeunes dits en difficulté en milieu rural<sup>1</sup>. L'examen des écrits scientifiques portant sur le phénomène révèle plutôt l'improbabilité de l'engagement des jeunes aux parcours différenciés, ou l'éloignement de ces jeunes des espaces de participation (Becquet et Goyette, 2014 ; Lardeux, Zobel, 2020). Une majorité de ces travaux en sociologie se concentrent sur l'analyse des dispositifs d'action publique (les représentations des institutions publiques) ainsi que sur les discours des professionnels. Ils ont alors pour conséquences d'omettre et d'invisibiliser des formes d'engagement des jeunes (Daquin, Huet et Lebian, 2019 ; Greissler, Lacroix, Morissette, 2020). Nous proposons de décaler notre regard en nous intéressant au rôle des lieux de sociabilité du quotidien<sup>2</sup>, les tiers-lieux, dans les formes d'actions engagées qui s'y déploient pour et par les jeunes reconnus (par les institutions) comme vulnérables.

À Redon, la création du Parallèle en janvier 2021 fait suite aux résultats d'un diagnostic mené par la « Fédé »<sup>3</sup>, l'association locale d'éducation populaire, sur les attentes des jeunes adultes du territoire. Son développement répond également à un besoin vécu et exprimé par une partie des jeunes de la commune – mobilisés par l'enquête associative – et aux constats dressés par la municipalité dans le cadre du renouvellement de son Plan Éducatif Local<sup>4</sup> quant au manque d'un lieu de rassemblement pour ces publics. Pour mener son expérimentation d'un tiers-lieu jeunesse, la coordinatrice du service jeunes adultes de la Fédé se tourne vers Coop'Eskemm<sup>5</sup> pour l'accompagner à travers une recherche-action. Cet article est issu d'un doctorat en sociologie réalisé dans le cadre d'une Convention industrielle de formation à la recherche (CIFRE) au sein de Coop'Eskemm. Les données proviennent d'enquêtes (entretiens,

---

1 L'expression de « jeunes en difficulté » est apparue dans les années 1980. À cette période, les jeunes subissent les effets de changements sociétaux tels que les mutations du marché du travail, le délitement des liens familiaux et l'évolution des régimes d'aide sociale (Goyette *et al.*, 2011). Cette appellation renvoie à l'identification de conditions objectives qui expliquent le fait que certains vivent, plus que d'autres, des expériences de pauvreté, de précarité, de décrochage scolaire, de chômage, d'instabilité résidentielle ou d'isolement. Recouvrant une diversité de situations et regroupant plusieurs concepts permettant de simplifier la compréhension de trajectoires complexes (Vulbeau, 2005), nous considérons qu'il est nécessaire d'être critique à l'égard de cette expression parce qu'elle contribuerait à stigmatiser les jeunes et à les mettre à l'écart donnant l'impression d'un état durable et irréversible (Greissler, Lacroix, Morissette, 2020). À l'instar de ces trois sociologues, nous préférons l'usage de l'expression « les jeunes dits en difficultés » et les « les jeunes qualifiés d'invisibles ».

2 Les « lieux de sociabilité du quotidien » est l'expression employée par Antoine Burret (2023) pour traduire le concept de « third-place » élaboré par Oldenburg et l'adapter au contexte et réalités des tiers-lieux en France. Les tiers-lieux renvoient au concept de rencontre entre acteurs, au sein d'un espace favorisant les échanges, la socialisation, la communication et les actions ou interactions (au sens de Georg Simmel, 1981) susceptibles de faire émerger une communauté, basée sur des liens de complicité intellectuelle, mais sans pour autant supposer une similarité complète entre les membres (Oldenburg, 1989).

3 La Fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine (la Fédé) est une association d'éducation populaire créée en 1971 dont l'action en faveur du développement local rayonne sur l'ensemble du territoire du Pays de Redon. Avec son équipe de professionnels, elle est impliquée dans le champ de l'animation enfance / jeunesse / famille / adulte, du sport et des activités de plein air, de l'action culturelle, de l'insertion professionnelle, des séjours adaptés pour personnes en situation de handicap mental.

4 <http://www.redon.fr/fichiers/p440/f4385-pe1.pdf>

5 Il s'agit d'une coopérative d'animation et de recherche spécialisée dans le champ de la jeunesse. <https://coopeskemm.org/>

focus group, observations, ateliers d'analyse de pratiques, analyses documentaires) conduites par Coop'Eskemm avec les parties prenantes du tiers-lieu dans le cadre de la recherche-action.

## **1 Les principes pédagogiques du Parallèle : de l'inconditionnalité de l'accueil à l'autonomisation des jeunes en passant par l'apprentissage par le faire et entre pairs**

Porté par la Fédé, le Parallèle est un tiers-lieu dédié aux jeunes adultes au sein duquel sont menées plusieurs activités. S'y pratiquent un accueil quotidien des jeunes, un parcours collectif d'engagement culturel appelé le Labo et l'accompagnement à leurs initiatives sous la forme d'un hôtel à projets. Ces actions visent à faire du tiers-lieu un espace de sociabilité et d'engagement des jeunes en leur conférant des responsabilités quant à sa gestion. Cette visée comporte notamment une distinction au sein du public du Parallèle faite par les animateur·rices entre les bénéficiaires, c'est-à-dire les jeunes qui assistent aux activités du tiers-lieu, et les contributeur·rices, les jeunes qui participent à son animation et sa gestion.

### **1.1 Le Labo : la pédagogie de l'apprentissage par le faire et l'accompagnement à l'engagement en collectif**

La première année d'expérimentation est perturbée par la crise sanitaire et des restrictions régulières limitant les possibilités d'accueil. Ce contexte multiplie les incertitudes pour les porteuses qui, d'abord, se voient obligées de reporter l'ouverture du tiers-lieu, puis, contraintes à se limiter au développement du Labo (janvier-juin 2020).

Le Labo est présenté comme « *un parcours créatif et collectif de 3 mois* » constituant « *un espace d'apprentissage* » pour les jeunes qui y prennent part<sup>6</sup>. Les objectifs poursuivis sont de « *développer et renforcer les compétences psychosociales (des participants) à travers la pratique de disciplines diverses (artistique, sportive et manuelle)* »<sup>7</sup>, de soutenir l'engagement collectif des jeunes et de leur permettre d'être une force de proposition dans le territoire.

Ce dispositif est programmé par les professionnel·le·s, en l'occurrence, la coordinatrice dédiée. Elle fixe la thématique de chaque édition selon les opportunités ou les envies des jeunes qu'elle repère. Par exemple, le premier (janvier-mars 2021) est axé sur l'aménagement des espaces étant donné qu'il coïncide avec l'étape d'appropriation du lieu par les jeunes. La

---

<sup>6</sup> Issu du projet jeunesse 2020-2022 de la Fédé.

<sup>7</sup> Issu du projet jeunesse 2020-2022 de la Fédé.

quatrième édition s'ouvre aux *escape-games* car plusieurs contributeur·rices apprécient la pratique des jeux.

En amont, l'équipe d'animation mène une démarche de mobilisation pour former un groupe d'une quinzaine de participants. Une communication basée sur la diffusion de flyers et d'affiches auprès des partenaires de la Fédé, une médiation du projet auprès des jeunes repérés, et au fil des Labos, le rôle d'ambassadeurs assurés par les anciens participants contribuent à la constitution du groupe.

Pour chaque édition, la coordinatrice fait intervenir des professionnels de l'activité explorée. Pour le Labo 1, ce sont une architecte, un créateur en poterie et une graphiste. Les participants sont accompagnés par ces intervenants pour penser les fonctions et concevoir les aménagements des différents espaces du lieu. Le labo 2 portant sur le cinéma et le 3 sur le slam ont accueilli respectivement une vidéaste de l'association Zéro de conduite et une artiste de l'association Slam Connexion<sup>8</sup>. Elles animent des ateliers d'initiation à la pratique des disciplines explorées pour transmettre des techniques aux participants et encourager leurs expressions. De plus, la coordinatrice du Labo, qui dispose de compétences artistiques (théâtre et cinéma), propose des ateliers complémentaires.

L'expérience des participants consiste en un apprentissage, à la fois, des pratiques artistiques et de la vie en collectif. Elle comporte, d'une part, un processus de créations individuelles favorisant l'expression et la valorisation des personnes au sein du groupe. Et, d'autre part, elle contribue au développement d'un sentiment d'appartenance à travers la conduite d'une action collective (l'aménagement du lieu, un film documentaire, l'organisation de scènes ouvertes, la création d'un *escape-game*) permettant au groupe de s'ouvrir vers l'extérieur (l'ensemble des contributeur·rices du tiers-lieu et les habitants de Redon).

L'intégration d'une dynamique collective accompagnée contribue à inscrire les participants dans un parcours d'engagement au sein du tiers-lieu. Le Labo joue une fonction de porte d'entrée et de légitimation des jeunes à devenir des contributeurs. Cette intégration se concrétise par l'occupation d'une salle dédiée au Labo au sein du Parallèle. Les participants s'impliquent de la conception à la réalisation d'un projet collectif passant par les étapes d'expérimentation d'une activité artistique avec l'intervention d'un professionnel. Ce processus permet un apprentissage entre pairs et par la pratique. La coordinatrice du Labo conduit ce parcours de trois mois mêlant des temps d'interconnaissance, des moments de convivialité (goûters, repas collectifs), des ateliers de pratiques et de création artistiques jusqu'à la réalisation du projet collectif, et aussi des visites de lieux et d'évènements culturels (soirées Slam à Rennes, découvert du Ciné Manivel de Redon).

---

<sup>8</sup> Zéro de conduite (<https://www.zerodeconduite.net/>) et Slam Connexion (<https://fr-fr.facebook.com/slamconnexionrennes/>) sont deux associations culturelles basées à Rennes.

## 1.2 La fonction d'accueil social : penser l'hospitalité dans un principe d'inconditionnalité

Durant la deuxième année, l'expérimentation du tiers-lieu démontre progressivement une capacité à mobiliser des publics jeunes adultes. Cette capacité repose sur plusieurs pratiques développées par l'équipe d'animation.

C'est un lieu repérable par les jeunes et accessible physiquement grâce à sa localisation, en cœur de ville, à proximité des stations centrales de transports en commun du territoire : les gares ferroviaire et routière de Redon. C'est aussi un lieu accessible matériellement tant par sa gratuité que par ses horaires d'ouverture en adéquation avec le quotidien des jeunes adultes. Le Parallèle ouvre le matin jusqu'en fin de journée, les midis pour le déjeuner, les soirées et le week-end durant les temps libres des jeunes.

Le tiers-lieu est également accessible symboliquement pour des publics aux fragilités plurielles<sup>9</sup> à travers une pratique d'hospitalité développée par les professionnels et partagée avec les jeunes. D'une part, les travailleurs de jeunesse adoptent une posture de proximité qui s'illustre par l'informalité des interactions qu'ils nouent avec les jeunes, la considération qu'ils leurs accordent (écoute et disponibilité) et l'atmosphère de convivialité qu'ils contribuent à diffuser dans le lieu (organisation de repas partagés, animation de temps d'interconnaissance). Cette proximité est favorisée par le faible écart d'âge entre eux (25-30 ans) et les jeunes (18-24 ans). D'autre part, le lieu se veut accueillant à travers son aménagement conçu et réalisé par les jeunes, la gestion de son bar associatif par les jeunes, et par sa vitalité quotidienne – musique programmée par les jeunes, groupes de jeunes en atelier artistique, autour d'un jeu ou en discussion...

Cet ensemble concrétise le principe visé par les coordinateurs du Parallèle d'inconditionnalité de l'accueil. Ni condition préalable d'accès ni contrepartie ne sont requises pour fréquenter le tiers-lieu, mise à part d'être âgé de 16 à 35 ans. Ces conditions d'accueil encouragent alors certains publics dits éloignés, notamment des dispositifs d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle, à passer la porte. Marie, contributrice du Parallèle en témoigne : *« Ça apporte un peu un lieu neutre et sain. Et il y a plein de trucs au niveau de la prévention. Et puis il y a pas de jugement ici, donc en fait ça permet à des gens qui sont vraiment en souffrance de se dire ok, là je peux passer un bon moment comme je suis, il y a pas tous les problèmes extérieurs qui peuvent venir ici parce-que du coup la drogue et tout ça c'est interdit dans le lieu »*<sup>10</sup>.

---

9 L'étude des profils des jeunes qui fréquentent le Parallèle montre qu'ils constituent des publics aux fragilités plurielles. D'abord, une majorité d'entre eux connaît des formes de précarité économique du fait de leur situation de dépendance ou semi-dépendance vis-à-vis de leur foyer familial, de leur faible niveau de qualification et de leur origine sociale relativement modeste. De plus, ils et elles éprouvent des situations d'exclusion sociale singulières, accentuées par le contexte de crise sanitaire. Enfin, nous découvrons à travers la vie du tiers-lieu que beaucoup de jeunes connaissent des états de santé dégradés et des situations de non recours aux droits et services publics.

10 Extrait d'un entretien mené auprès d'une contributrice du Parallèle.

Ces pratiques nous permettent d'apprécier le tiers-lieu comme un premier accueil social non-formel et sa capacité à mobiliser des jeunes adultes dits en difficulté et invisibles. François Chobeaux (2015), sociologue du travail social, parle de « *travailler à haut seuil de tolérance* » pour favoriser l'acceptation des personnes au sein d'un lieu ou d'une communauté.

### **1.3 L'hôtel à projets : soutenir l'initiative et encourager le partage des responsabilités**

En complément de la fonction d'accueil social favorisant la venue des jeunes, notamment en situation de fragilités, et du Labo permettant d'inscrire les participants dans un premier engagement collectif, d'autres dispositifs contribuent à structurer leurs parcours d'implication et à favoriser leur autonomisation.

L'hôtel à projets facilite la prise d'initiative des jeunes devenant des « contributeur·rices » et concrétisant le principe de programmation ouverte, c'est-à-dire qu'ils participent à la détermination des activités du tiers-lieu. Ce dispositif fonctionne par la mise en place de différentes pratiques comme identifier les idées et les connaissances des jeunes, susciter leurs envies, mettre en lien les personnes, proposer des ressources (méthodes, outils, réseaux, matériel) et garantir la faisabilité des initiatives. Accompagner le passage à l'action des jeunes induit une certaine posture de soutien et une capacité à se mettre progressivement en retrait. Le coordinateur de l'hôtel à projets en témoigne : « *Moi dans ma pratique en fait j'impulse pas grand-chose, je pars toujours des savoirs des gens. [...] Le truc que je fais c'est je trouve quelqu'un qui pourrait faire ça et après on met les gens ensemble pour qu'ils se complètent et qu'ils arrivent à faire leur truc. Mais c'est pas du tout de l'accompagnement de projet* »<sup>11</sup>.

La prise d'initiative des jeunes se matérialise également à travers les appropriations temporaires du tiers-lieu faites par les « contributeur·ices ». La variété d'espaces dont dispose le lieu est dédiée à la diversité d'usages que les jeunes développent. La grande salle située au rez-de-chaussée et composée du comptoir de bar, constitue, à la fois, l'espace d'accueil, de vie collective (repas, réunions, canaux d'informations) et d'ouverture aux publics extérieurs (événements publics). Plusieurs salles sont consacrées à des usages précis comme le salon qui est la salle des jeux, et deux pièces dans les étages qui sont respectivement transformées en studio d'enregistrement et en atelier de bricolage. Aussi, le tiers-lieu offre des espaces plus intimistes pour se reposer ou se confier. La modulation du lieu et de ses espaces aux grès des usages des jeunes participe à leur inscription dans la vie collective du Parallèle.

---

<sup>11</sup> Issu d'un focus group avec l'équipe d'animation du Parallèle.

Enfin, les parcours des jeunes se poursuivent, à titre individuel, jusqu'aux volontariats en service civique et aux stages professionnels pour contribuer à l'animation du lieu, et sur le plan collectif, par la conduite d'action dans le territoire.

À travers l'hôtel à projets, les volontariats et les stages, l'équipe d'animation propose une délégation de pouvoirs progressive – des professionnels vers les jeunes – au fil du parcours d'implication de la personne pour tendre vers l'objectif d'un lieu, en partie, administré par les jeunes adultes. Le coordinateur de l'hôtel à projets explique le processus à l'œuvre de partage des responsabilités. « *Il y a eu un temps de septembre à février (2022) où même le lieu il était un peu présenté, même par les Parallébipèdes eux-mêmes comme ouais le principe c'est l'autogestion. Et en fait, c'est aussi permis par nous le cadre qu'on avait posé. Donc voilà, des gens très sollicités sur la fermeture, comment on accueille, comment on pourrait améliorer ci ou ça, sur vraiment la vie quotidienne et une grande partie des décisions ils étaient sollicités directement* »<sup>12</sup>.

Ainsi, les différents dispositifs d'animation du Parallèle – l'accueil, le Labo et l'Hôtel à projets – concrétisent un ensemble de principes pédagogiques – inconditionnalité, apprentissage par le faire, engagement collectif, autonomisation et partage des responsabilités – et contribuent à structurer le parcours d'implication des jeunes au sein du tiers-lieu devenant des « contributeur·rices ». Dans ce contexte de ruralité et de marginalisation des jeunes<sup>13</sup>, le Parallèle constitue un milieu de vie pour ces publics favorisant leur inclusion sociale et le déploiement d'actions engagées (Greissler, Lacroix, Morissette, 2020).

Toutefois, l'expérimentation du tiers-lieu est ponctuée de difficultés relatives à l'accueil de jeunes aux états de santé dégradés corrélés à des situations de non recours. Dans un contexte local de vacance du personnel de santé et d'engorgement des services de l'Hôpital<sup>14</sup>, l'équipe d'animation ne disposant des compétences requises se retrouve à plusieurs reprises sans solution pour assurer une prise en charge qualifiée de jeunes en situation d'urgence sociale ou/et sanitaire. Ces difficultés sont sources de fortes tensions avec les « contributeur·rices » du Parallèle. Le télescopage de deux grands principes du projet – la sécurisation des jeunes face à l'inconditionnalité d'accueil – laisse apparaître des conflits profonds. Des ajustements sont alors apportés, consistant notamment à (ré)affirmer l'autorité de l'équipe de professionnels à plusieurs endroits relativisant le principe initial de lieu autogéré par les jeunes<sup>15</sup>. Ces difficultés déstabilisent, à la fois, les publics en situation de vulnérabilités et les professionnels non qualifiés et peu

---

12 Issu d'un focus group avec l'équipe d'animation du Parallèle.

13 Les sociologues Vachée, Ruel et Dansac affirment que « *les jeunes ruraux souffrent d'invisibilité* », pointant le manque d'espaces publics dédiés à l'expression de leur « droit de cité », c'est-à-dire un déni de reconnaissance qui contribue à leur exclusion sociale (Vachée, Ruel, Dansac, 2020).

14 Le Diagnostic Local de Santé de 2021 relève des comportements à risque préoccupants, tels que des conduites addictives, et des problèmes de santé mentale, comme les troubles anxio-dépressifs, aggravés par une prise en charge tardive du fait de la fragilité de l'offre.

15 Cette phase d'affirmation de l'autorité de l'équipe de professionnels s'est illustrée en matière d'accueil de certain.es jeunes. La possibilité de refuser la venue de certaines personnes, porteuses de troubles psychiques et non prise en charge sur le plan médical, dont l'équipe reconnaissait son incapacité à les accompagner a été assumée par les professionnels.

expérimentés en matière d'intervention sociale. Les tensions générées fragilisent la vie du tiers-lieu.

## **2 L'accompagnement des jeunes adultes en difficulté au Parallèle : une articulation singulière entre éducation populaire et intervention sociale**

Les coordinateur·rices ont conscience qu'un parcours d'engagement et une inscription dans un collectif se réalisent à certaines conditions matérielles et symboliques, d'autant plus pour un public reconnu vulnérable. Pour offrir aux personnes un espace de sécurité sur le plan émotionnel, social et économique facilitant leur participation, la coordinatrice du Parallèle et son équipe, à travers l'obtention d'un financement auprès de la Fondation de France<sup>14</sup>, engagent une démarche d'expérimentation en matière de prévention sanitaire.

### **2.1 Une configuration particulière de la relation accompagnant-accompagné : atouts et inconvénients de l'accompagnement par les pairs**

Plusieurs profils composent l'équipe accompagnante au Parallèle. D'abord, on trouve les salariés, au nombre de trois, qui sont de jeunes professionnels de jeunesse qualifiés, âgés de 25 à 30 ans. La coordinatrice du service jeunes adultes de la Fédé, pilote de l'expérimentation du tiers-lieu, est épaulée par le coordinateur de l'hôtel à projets et la coordinatrice du Labo. Les trois assurent des fonctions d'animation, d'accompagnement de jeunes en voie de professionnalisation et en volontariat de service civique. Ils occupent un rôle de référents pour les contributeur·rices du tiers-lieu. Ensuite, des étudiants en voie de professionnalisation complètent l'équipe accompagnante dans le cadre de stages en alternance. Ils sont âgés de 18 à 23 ans et suivent des formations dans le secteur de l'animation jeunesse (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, Bachelor Universitaire Technologique Carrière sociale, Master Politique Jeunesse). Enfin, des contributeur·rices fortement impliqués dans la vie du lieu poursuivent leur parcours d'engagement à travers un volontariat dont les missions contribuent à l'accompagnement des jeunes au Parallèle. Ils sont âgés de 18 à 25 ans et occupent des rôles de « participant moteur » à « pair accompagnant ».

L'équipe d'accompagnant·es entretient une certaine proximité avec les contributeur·rices. Favorisée par l'appartenance aux mêmes tranches d'âges, cette proximité constitue le fondement du travail socio-éducatif de l'équipe accompagnante. L'approche pédagogique adoptée est

---

1414<sup>14</sup> <https://www.fondationdefrance.org/fr/appels-a-projets/sante-des-jeunes-soutenir-les-jeunes-en-souffrance-psychique> \_

caractérisée par une symétrisation des relations accompagnants-contributeur·ices. Dans la vie quotidienne du tiers-lieu, elle se traduit par l’informalité des interactions, la convivialité de la vie collective et la délégation progressive de pouvoirs des accompagnants vers les accompagnés. Par ailleurs, certain·e·s accompagnant·es – salarié, stagiaire ou volontaire – ont été contributeur·rices. Cet ensemble contribue à l’établissement de relation de confiance et d’empathie constituant un système d’accompagnement par les pairs.

Cependant, cette posture de proximité est source de confusions et de difficultés pour les accompagnant·es comme pour les contributeur·rices. Les membres de l’équipe accompagnante n’ont ni de formation ni d’expérience antérieure en matière d’intervention sociale. Pour les accompagnant·es, deux types de questions se posent de manière récurrente. D’une part, iels s’interrogent quant à la régulation de leur implication dans la relation accompagnant-accompagné. Comment est-il possible d’assurer un rôle de référent – être à l’écoute et se positionner comme une personne de confiance à laquelle les jeunes peuvent se référer – tout en garantissant une protection personnelle du professionnel·le ? Et, d’autre part, iels se questionnent au sujet de la gestion simultanée des situations de crise ou d’urgence et des informations relatives à celles-ci. Comment est-il possible de garantir une certaine confidentialité des situations des personnes – respecter le consentement des personnes en tant que confident·e – et de partager à l’équipe accompagnante des informations pour penser son accompagnement ?

## **2.2 Le développement d’une capacité collective à l’accompagnement social**

Pour consolider le tiers-lieu comme un milieu de vie des jeunes adultes du territoire qui connaissent des fragilités multiples, les coordinateurs souhaitent développer la capacité de l’équipe accompagnante en matière d’intervention sociale et de prévention sanitaire.

A- La montée en compétences en matière d’intervention sociale et sanitaire

Une stratégie de montée en compétences de l’équipe accompagnante est conduite combinant l’internalisation de savoirs d’action et l’externalisation de ressources.

En interne, les membres de l’équipe suivent un plan de formation à la prévention sanitaire et sociale telles que l’Éducation Thérapeutique du Patient ou l’Évaluation et l’Intervention de Crise Suicidaire auprès de l’Agence Régionale de Santé. Par ailleurs, l’équipe accompagnante se renforce par le recrutement d’une psychologue qui anime des séances d’analyse clinique relative aux situations de jeunes à gérer. Enfin, une ancienne contributrice qui a repris ses études réalise un stage en alternance au Parallèle dans le cadre de son master en politique de jeunesse et

poursuit sa professionnalisation à la fonction de pair-aidante<sup>16</sup> à travers un contrat à durée déterminée. Ces démarches de formation, de recrutement et de professionnalisation contribuent à élaborer des compétences collectives à l'identification et la gestion des situations d'urgence sociale et sanitaire de jeunes au sein du tiers-lieu.

En externe, la mobilisation de ressources se réalise par le développement de coopérations étroites avec des acteurs locaux de santé tels que l'infirmier de l'Équipe Mobile Psychiatrie et Précarité (EMPP) ainsi qu'une psychiatre du Centre Médico-psychologique, deux services de l'Hôpital de Redon. À plusieurs reprises face à des situations d'urgence, l'équipe de La Fédé sollicite l'infirmier en psychiatrie de l'EMPP pour intervenir auprès de jeunes au sein du tiers-lieu et amorcer un parcours de soin. Les accompagnants du Parallèle cherchent à offrir une continuité aux jeunes en matière d'accompagnement développant une capacité d'orientation à travers l'établissement de partenariats et adoptant un rôle de relai auprès des différents services publics. De plus, l'animation par Coop'Eschemm d'un espace d'analyse de pratiques de l'équipe accompagnante spécifiques au sujet du prendre soin contribue à la constitution d'un cadre commun d'intervention.

#### B- La construction d'un cadre commun d'intervention : des principes et une démarche d'intervention

L'approche de l'équipe accompagnante du Parallèle se base sur la prise en compte des subjectivités, c'est-à-dire la considération de la personne située dans des rapports sociaux. Il s'agit de « partir des premiers concernés » pour reprendre l'expression utilisée par les accompagnant·es et, à travers des formes de dialogue, identifier leurs enjeux et leurs besoins. S'en suit une recherche de solutions visant, sur le plan individuel, à offrir les conditions de participation à la vie du lieu pour la personne, et collectivement, à se mettre en mouvement autour de problèmes vécus et partagés par les jeunes pour en faire des sujets communs. Au fil des situations vécues et analysées, plusieurs principes d'intervention sont conçus et partagés par l'équipe accompagnante que le tableau ci-dessous distingue entre « ce qu'on fait » et « ce qu'on ne fait pas »<sup>15</sup>.

<i>Ce qu'on fait</i>	<i>Ce qu'on ne fait pas</i>
- Comprendre les situations, mesurer le degré	- Mener des entretiens simultanément avec les

<sup>16</sup> Le pair aidant est un membre du personnel qui, dans le cadre de son travail, divulgue qu'il vit ou qu'il a vécu un trouble mental. Le partage de son vécu et de son histoire de rétablissement a pour but de redonner de l'espoir, de servir de modèle d'identification, d'offrir de l'inspiration, du soutien et de l'information auprès de personnes qui vivent des situations similaires à celles qu'il a vécues (Cloutier, Maugiron, 2016).

<sup>15</sup> Le tableau est issu d'un compte-rendu d'atelier d'analyse de pratiques de l'équipe accompagnante animé par Coop'Eschemm le mardi 2 mai 2023.

<p>d'urgence, estimer le niveau de danger.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'occuper en premier lieu de la personne qui exprime une souffrance.</li> <li>- Conserver le lien avec les personnes concernées tout en rappelant la posture professionnelle (favoriser la distinction pro/perso) et les objectifs de l'équipe accompagnante du Parallèle.</li> <li>- Informer les membres de l'équipe sans entrer dans le détail selon le degré de sensibilité de la situation (confidentialité et respect de la vie privée).</li> <li>- Une fois la situation comprise, proposer des ressources (orienter vers une personne compétente / proposer des espaces de discussion au Parallèle).</li> <li>- Informer de manière détaillée la personne ressource (professionnel de santé) de la situation identifiée.</li> <li>- Proposer des espaces d'expression individuel et collectif pour faire des problématiques vécues un sujet.</li> </ul>	<p>personnes concernées par une agression (agressée-agresseur).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer un membre de l'équipe proche (affectivement) d'une personne concernée par une situation d'urgence et constituant un cas de gravité dans son accompagnement et la recherche de solutions.</li> <li>- Passer sous silence les problématiques rencontrées par les contributeur·rices.</li> <li>- Adopter une posture de compensation auprès des personnes concernées en anticipant d'influer sur les relations conflictuelles qu'elles peuvent entretenir.</li> <li>- Faire un message sur la conversation d'équipe en cas d'urgence.</li> </ul>
---	--

La démarche d'accompagnement se structure en trois étapes. La première consiste à libérer la parole. Elle est facilitée par des relations de pair à pair qui contribuent à ce que des jeunes partagent leurs préoccupations, se confient et envisagent d'accepter ou de solliciter une aide. Cela donne lieu à des réflexions d'équipe (des temps d'analyse clinique) pour penser des accompagnements individuels dans un souci d'offrir ou maintenir les conditions de participation des jeunes (espace d'écoute, orientation vers des partenaires). L'étape suivante est l'organisation d'espaces collectifs d'expression à travers une pluralité de pratiques artistiques (prises de parole, écriture de textes, théâtre, production audiovisuelles et sonores, etc.). Les jeunes mettent en avant des thèmes d'insatisfactions éprouvées. Nous répertorions trois motifs majeurs d'indignation : les problèmes de santé (la souffrance psychique, les problèmes d'addiction, les rapports aux médicaments ou à l'alimentation) ; les situations de discriminations de genre, de sexe, d'âge et de catégorie sociale et les violences intra-familiales, sexistes et sexuelles ; et le

manque de confiance envers les décideurs politiques ou les professionnel·es de soin, et plus largement envers la communauté des adultes. Cette étape contribue à faire sujet et mettre en commun des problèmes vécus. Enfin, la troisième étape consiste en l'action collective à dimension publique, ce que les accompagnant·es appellent les initiatives « *engagées* ». Elles correspondent à la réalisation de fanzines sur l'égalité Femme-Homme, l'accessibilité universelle, l'écologie et la zététique ; à l'organisation de scènes ouvertes autour de la thématique du « prendre soin », de ciné débats autour des dominations sociales ; à la réalisation de capsules sonores « des bruits dans la tête » pour la Semaine d'Information sur la Santé Mentale ; et à la réalisation d'un plaidoyer à destination des élus locaux. Il s'agit de rendre public les problématiques collectives des jeunes adultes du territoire.

### **2.3 Des registres d'action articulant éducation populaire et approche du *care***

Les modes d'animation développés par les professionnels visent une horizontalité (relative) des relations accompagné·e/accompagnant. Ils contribuent à soutenir la prise de confiance individuelle et l'autonomisation collective pour s'effacer progressivement au profit des initiatives des contributeur·rices dans une logique de programmation ouverte. De plus, les dynamiques d'expressions et de conscientisation des situations de domination vécues contribue à la manifestation collective des indignations des contributeur·rices. Ces pratiques relèvent des principes de l'éducation populaire politique au sens décrit par Alexia Morvan, docteure en science de l'éducation : « *Je nomme éducation populaire un ensemble de moyens culturels, de processus d'apprentissage mutuels et d'interinfluence, qui visent à entretenir dialectiquement l'esprit critique sur la réalité sociale et les pratiques d'émancipation pour la transformation sociale* » (Morvan, 2011).

La pratique d'accompagnement de l'équipe de La Fédé dispose également d'une dimension sociale favorisant la mobilisation des jeunes dits en difficulté et qualifiés « d'invisibles ». Ce registre de pratiques se fonde sur l'établissement d'une proximité relationnelle par un système d'accompagnement par les pairs. À travers une posture d'écoute et d'attention, les accompagnants développent une compréhension des états émotionnels, des situations sociales et de santé des participants pour envisager avec eux le recours à des aides. Cette posture traduit une intention de se soucier de l'état de la personne entretenant des correspondances avec l'approche du « *care* » (prendre soin de) décrite par Tronto. « *La pratique du care exige que l'on parte du point de vue de celui qui a besoin de soins ou d'attention.* » (Tronto, 2009).

L'approche de La Fédé consiste à lier l'accompagnement social de la personne à l'animation politique du collectif. Nous comprenons que les deux pratiques sont nécessaires et

complémentaires pour donner aux jeunes adultes les conditions (symboliques, sociales, culturelles, matérielles...), à la fois, de recours à leurs droits et aux services publics ainsi que de participation à la vie du tiers-lieu et du territoire. Cette combinaison de pratiques contribue, d'une part, pour les contributeurs, à lever les obstacles rencontrés et à fabriquer des dispositions à l'engagement, et d'autre part, à concevoir, par les animateurs, des dispositifs de participation des jeunes adaptés à leur réalité et à leurs intérêts.

## Conclusion

L'expérimentation du Parallèle s'est confrontée aux fragilités de ses publics remettant en cause ses principes initiaux d'inconditionnalité d'accueil et d'auto-gestion du lieu. Une stratégie de montée en compétences collective a permis d'établir une démarche d'intervention sociale pour l'équipe d'animation privilégiant la sécurisation et l'autonomisation des jeunes.

Les pratiques d'accompagnement des animateurs participent alors à la socialisation extra-familiale (secondaire) des jeunes à la citoyenneté (Greissler, Lacroix, Morissette 2020), à leur inclusion sociale ainsi qu'à leur bien-être. En effet, ces acteur·ices de l'éducation populaire prennent un rôle d'accompagnants contribuant à l'accès aux droits des jeunes en situation de vulnérabilité et à leur orientation vers les institutions et les professionnels compétents pour mener des parcours de soin. De plus, la stratégie partenariale mise en œuvre par l'équipe coordinatrice du tiers-lieu démontre une volonté, par la coopération inter-sectorielle, d'offrir un accompagnement global dans l'objectif de répondre aux besoins urgents des jeunes en situation de précarité sociale, sanitaire et économique.

Nous en concluons que les registres d'action de La Fédé s'inscrivent dans un référentiel qui mêle le souci de soi (le *care*) à l'*empowerment* – la capacitation individuelle et collective – relevant de l'éducation populaire politique. Ainsi, le Parallèle développe une capacité à mobiliser les jeunes dits en difficultés, à leur donner les conditions de s'engager et à s'inscrire dans des parcours de soin tout en menant des actions collectives pour rendre visible leurs enjeux. Cet accompagnement des jeunes à participer à la vie locale ainsi que l'établissement du partenariat avec deux services de l'Hôpital contribuent à l'adoption en 2023 d'une focale sur la jeunesse dans le nouveau contrat local de santé. La démarche d'accompagnement du Parallèle permet aux jeunes de suivre un cheminement de « l'intime au commun » illustrant l'articulation entre individu, collectif et social. Cette approche est caractéristique des formes du développement communautaire (Bacqué, Biewener, 2013).



## Bibliographie

- Bacqué, Marie-Hélène, Biewener, Carole. 2013. « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? » Dans *Idées économiques et sociales* 2013/3 (N° 173), Éditions Réseau Canopé, 25- 32.
- Burret, Antoine. 2023. *Nos tiers-lieux. Défendre les lieux de sociabilité du quotidien*. Limoges : Editions FYP.
- Becquet, Valérie, Goyette, Martin. 2014. « L'engagement des jeunes en difficulté », *Sociétés et jeunesses en difficulté* [En ligne], N°14.
- Chobeaux, François. 2015. « Plaidoyer pour un accueil inconditionnel », *VST - Vie sociale et traitements*, 126, 63-65.
- Cloutier, Guylaine, Maugiron, Philippe. 2016. « La pair aide en santé mentale : l'expérience québécoise et française », *L'Information psychiatrique* (Volume 92), 9, 755-760.
- Coquard, Benoit. 2019. *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris : La Découverte, 216 p.
- Dansac, Christophe, Vachée, Cécile, et Ruel, Sophie. 2020. « Invisibilité des jeunes en milieu rural, comment les « jeunes sans Cité » « s'en sortent » ? Effet des pratiques de citoyenneté sur la mobilité géographique et la reconnaissance sociale », *Vie sociale*, vol. 29-30, no. 1-2, 89-106.
- Daquin, Alice, Huet, Marine, Lebian, Julien. et al., « Des conseils citoyens inadaptés à la participation des jeunes ? Retour sur trois expérimentations dans des quartiers populaires de la périphérie lyonnaise », *Participations*, 2019/2 (N° 24), 83-109.
- Greissler, Elisabeth, Lacroix, Isabelle, Morissette, Isabelle. 2020. *Penser l'engagement des jeunes « en difficulté ». Leurs expériences à partir des milieux de vie*. Québec : Presses de l'Université du Québec, *Problèmes sociaux et interventions sociales*, 264 p.
- Morvan, Alexia. 2011. « *Pour une éducation populaire politique. A partir d'une recherche-action en Bretagne* », thèse de doctorat, 6 décembre 2011, 632 p.
- Tronto, Joan. 2009. *Un monde vulnérable : Pour une politique du « care »*. Paris : Éditions La Découverte.
- Vulbeau, Alain. 2005. *Chapitre IV. Le dégage ment : notes sur le côté obscur de l'engagement*. In: *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, Débats Jeunesses (16), Paris : L'Harmattan. 69-77.